**Ski Club BLEUETS de Notre Dame, saison 2020/2021**

**Le ski club BLEUETS de ND** propose aux enfants d’école maternelle et primaire (4 à 12 ans), 10 sorties ski, le mercredi après-midi à Gourette.  
Départ de 2 bus de Pau à midi, (Trespoey et Parc expo) . Arrêts à Bizanos (salle Balavoine), et Gan (Maison pour tous).  
Retour à Gan vers 18h30, Bizanos à 18h45 et PAU à 19h.

Les cours de 3h sont dispensés par des moniteurs de ESF (Ecole de Ski Français),

**Tel : 06 74 519 519 mail skiclub.bleuets@gmail.com**

**Inscription en ligne :**

**Matériel :** nous le louons et vous le gardez tout au long de la saison. Les enfants doivent être présents pour le choisir, l’essayer et le régler. Le port de la dorsale est obligatoire à partir de 2\*\* (compris dans le pack location).  
 Le port du casque personnel est obligatoire pour tous.

Ce matériel vous est confié pour toute la saison, vous en serez pleinement responsable pendant cette période. Il devra être correctement marqué au nom de votre enfant. (pour qu’il le retrouve facilement dans le coffre du bus à l’arrivée).

**Récapitulatif des tarifs saison 2020/21**

Forfait matériel (skis+bâtons, chaussures, dorsale) 50€

Inscription familiale au club +omnisport 50 €Licence FFS obligatoire 48€/56€ selon assurance

Prix de la sortie du mercredi 26€

*Chèques vacances acceptés, factures pour CE à demander.*

***Nous prévoyons 10 sorties.***

**Sortie adultes**(les parents peuvent monter occasionnellement ou à chaque sortie)

- 12 €pour le transport seul, +6,50 € forfait piéton,

- 26€ pour le bus + le forfait ski  
Les parents devront obligatoirement être munis de leur assurance personnelle, ou souscrire une assurance FFS (individuelle ou familiale)… et de leur casque, pour l’exemple..

**Inscriptions pour les sorties du mercredi**

Les enfants sont inscrits automatiquement chaque mercredi. Néanmoins, un formulaire d’absence est envoyé le mardi, afin de ne pas attendre au départ du car

**Prévisions des sorties du mercredi après midi**

Le calendrier des sorties est établi dès l’ouverture de la station de Gourette. Pas de sortie durant les vacances scolaires de Noel et février. Arrêt aux vacances de Pâques.

Consulter notre facebook privé :   <https://www.facebook.com/groups/1642497396056624/>

------------------------------------------------

**Passage des flèches** : slalom géant, à partir de 2\*\*, l'avant dernière sortie,

**Passage des tests** (d'ourson à étoile d'or) lors de la dernière sortie.

----------------------------------------------

**Courses de compétition** : pour les 2\*\* et + : calendrier de la saison donné par le comité régional de ski,

**------------------------------------------------**

**Remise des médailles et restitution du matériel :** après les vacances de Pâques, au cas où il subsisterait une montagne enneigée.…

**----------------------------------------------**

**CONTACTS :**

CAR au départ enceinte **PARC EXPO** à midi  :**JACQUES** tel : 06 73303812

CAR départ **GAN** à 12h 20: **GUY**  06 88 98 55 48  - parking "Maison pour tous". Chemin de Mesplet.

CAR au dépar**t TRESPOEY** à midi : **CHRISTINE** 06 74 519 519 -station Idelys "Trespoey".

CAR départ **BIZANOS** à 12h15: **CAROLE** : 06 86 94 70 93 - parking salle Balavoine.

Le Conseil d'Administration : Aurélie, Carole, Christine, Florence, Sylvie, Guy, Jacques, Rémi.

**REGLEMENT INTERIEUR à lire et signer lors de l’inscription**

**Article 1 Objet**

**Le Bureau** élabore le règlement intérieur afin de préciser les modalités de fonctionnement de l'association qui ne sont pas mentionnées dans les statuts. Le Bureau décide des aménagements et des modifications du règlement intérieur à la majorité de ses membres présents.

Le règlement intérieur s'impose à tous les membres de l'association*.*

**Article 2 Adhésion, Licences, Assurances**

- **L'adhésion au club** est familiale et obligatoire. Elle est valable pour les enfants et leurs parents. Les parents représentent leurs enfants qui ont qualité de membre de l'association Ski Club BLEUETS. Le montant de l'adhésion est fixé par le Bureau chaque année.

- **Des licences carte neige de la Fédération Française de Ski**, individuelles ou familiale sont proposées lors de l‘adhésion au club. Elles sont payables avant le début de saison. Chaque licence comprend la souscription d'une assurance. Les garanties offertes par l'assurance varient selon la nature de la licence choisie (voir site FFS.fr/licence carte-neige.

La licence FFS est obligatoire à partir du niveau 2\* (passage des flèches).

- Les familles n’ayant pas souscrit une carte neige FFS fourniront, lors de l’inscription, u**ne copie d’attestation d'assurance individuelle** couvrant les accidents de sport de glisse en montagne. Le Bureau se réserve la possibilité de refuser la participation aux sorties de ski à toute personne qui ne serait pas en mesure de présenter une attestation d 'assurance en cours de validité.

- **Le coût de la sortie de ski des enfants** est fixé par le Bureau chaque début de saison.

- **Le coût de la sortie des parents** accompagnant, également. (bus seul ou bus+forfait).

**Article 3 Organisation des sorties de ski, Inscriptions**

**Le programme** des sorties de ski est conçu par le bureau. Ce programme est généralement diffusé courant octobre, dès lors que les dates d’ouverture et fermeture de la station de Gourette sont annoncées. Les modalités d'inscriptions sont également transmises par mail et web essentiellement. Les informations sont relayées par la presse et par affichage dans les écoles.

**Un responsable de sorties** est nommé dans chacun des 2 cars. Ils tiennent à jour un dossier contenant toutes les pièces constitutives de ces sorties. En fin de saison, ce dossier est archivé.

Ils s'assurent du bon déroulement de la sortie. Ils rapportent au président et au bureau des incidents éventuels.

**Article 4 Matériel**

Le ski club loue aux adhérents qui le souhaitent du matériel de ski : skis, chaussures, bâtons, casques. Ce matériel est renouvelé fréquemment et entretenu par «ski service», rue Berlioz. Ce sont ces locations qui financent l’achat des forfaits.

Le matériel est essayé, réglé et à retirer par les adhérents lors de l'inscription.

Chaque famille est responsable du matériel loué qui devra être rendu en bon état à la fin de la saison de ski.

Il appartient à chaque famille de noter sur chaque chaussures, skis, bâtons, le nom et le prénom de l'enfant.

**Article 5 Transports**

Ils sont organisés par l'association et se font en autocars.

Le Bureau est chargé de trouver après consultation des prix auprès de plusieurs compagnies, les meilleurs rapports qualité-prix, afin d'assurer confort et sécurité aux enfants et accompagnateurs lors des trajets. Ainsi les enfants doivent rester assis et attachés. Le Bureau se réserve la possibilité de refuser la présence d'un enfant ou d'un adulte qui ne respecterait pas les consignes de sécurité. Dans la limite des places disponibles, les parents peuvent accompagner leur enfant. Priorité est donnée aux parents qui s’engagent à monter régulièrement, et aux parents des jeunes enfants de 4 et 5 ans.

**Article 6 Participation des enfants et parents aux sorties de ski**

Ne peuvent participer aux sorties que les adhérents à jour de leur cotisation au club et ayant justifié d'une assurance couvrant les accidents de ski.

**Le coût des sorties est réglé par chèque exclusivement selon les modalités suivantes** :

- Pré-règlement mensuel pour les sorties des enfants.

- Les parents accompagnant occasionnellement les enfants s'acquitteront dans le car, du coût de leur sortie.

Les désistements doivent être communiqués le plus tôt possible, par mail de préférence, afin de ne pas commander les forfaits inutilement.

Il est rappelé à chaque adhérent que les coûts du transport et des cours de ski restent dus par le club quelque soit le nombre de participants. En conséquence, les sorties non effectuées ne sont pas remboursées.

**Article 7 Local du ski club**

Le bureau se situe au **stade des bleuets 21 avenue de Buros à PAU.**

**Article 8 Contacts de l'association**

Adresse courriel [skiclub.bleuets@gmail.fr](mailto:skiclub.bleuets@gmail.fr)

Siège de l'association : 21 avenue de Buros 64000 PAU

**J’atteste avoir lu le Règlement Intérieur Bleuets ski - signature -**

**La Présidente,** Christine Hardy **La Trésorière,** Aurélie Barrabourg **La secrétaire** : Flo Laborde